

CR Nord-Pas de Calais 9/12/2017

APRC - Compte-rendu de la rencontre régionale du Nord - Pas-de Calais du 9-12-2017

Présents : Valérie André, Jean Baptiste Cavagnini, Gérard Dubus, Francis Dumortier, Jean Marie Dumortier, Christian Quintin, Daniel Pinchon, Vincent Rambauville , Maxime Leroy, André Ruchot

Excusés Françoise Domogala, Régis Menet, André Hocquet

Des nouvelles de Françoise Domogola

Françoise va bien. Elle a passé récemment des contrôles et est en attente des résultats.

Régis est heureux de recevoir les rapports et nous souhaite une bonne rencontre.

André a été opéré d'une tumeur ; nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Situation de Valérie

L'ex communauté de Valérie a reçu il y a une quinzaine de jours une réponse écrite de la Cavimac à sa demande de régularisation des trimestres manquants. La communauté a ensuite envoyé un courrier à Valérie l'informant de la position de la Cavimac. Valérie a reçu cette lettre jeudi dernier et en a transmis hier soir une copie à Joseph Auvinet, Alain Gauthier et Francis Dumortier. En résumé La Cavimac, en l'occurrence M Dessertaine, présente comme seule solution celle du rachat des trimestres manquants. Valérie est en attente du retour de la cellule juridique pour la suite à donner à ce courrier.

Commentaire du groupe

- André indique qu'il faudrait évaluer le préjudice lié aux trimestres manquant et pour cela il se propose d'aider Valérie à évaluer sa retraite future en tenant compte de ces trimestres manquants.
- Christian rappelle qu'il faut savoir que les procédures sont longues et difficiles à vivre.
- récupérer les échanges de courriers entre la communauté et la CAVIMAC pourrait aider.
- Accumuler les témoignages en utilisant les formulaires en n'oubliant pas les photocopies des cartes d'identité.

Situation de Jean-Baptiste

Jean-Baptiste suite à la dernière réunion a entamé ses démarches :

- 12 ans de vie dans la communauté des Béatitudes ne sont pas pris en compte ?
- contact de ses anciennes connaissances des Béatitudes : sur 50 contactés certains ont envoyé des témoignages. Christian indique que pour que ces témoignages aient une valeur juridique il faut

qu'ils soient réalisés selon un formulaire type. Jean-Baptiste va se procurer ce formulaire auprès de l'équipe juridique de l'APRC.

- Rencontre de la CIPAV qui est référent pour son statut d'auto entrepreneur. Suite cette rencontre il a eu confirmation que ses 4 trimestres par an sont bien validés selon ce régime. Il y a toutefois une incertitude sur l'avenir de ce régime, Macron voulant supprimer le RSI
- une rencontre avec la CARSAT est prévue pour s'assurer que ses 4 trimestres cotisés en France sont bien pris en compte.

Commentaire du groupe

Attention à la prise en compte des trimestres cotisés dans d'autres pays européens, en l'occurrence l'Italie, la CARSAT ne voulant pas s'occuper de récupérer les trimestres de ces autres pays. Ce sera une question à poser lors de la rencontre avec la CARSAT.

Bulletin d'information d'octobre 2017

Francis indique que la cour d'appel de Lyon a condamné la Cavimac. Un jugement clair et précis quant au fait qu' »un grand séminaire constitue bien une communauté religieuse ».

Point sur les procédures : 8 affaires traitées ou jugées, 9 affaires à soutenir en audience.

Gérard a rejoint (”à l'essai”) le Conseil d'Administration de l'APRC – ce dont notre groupe se réjouit et le félicite. Il nous a donc partagé quelques nouvelles du ”National” :

CA de l'APRC

Gérard fait un retour sur le CA de l'APRC

- actions vers des nouveaux parlementaires : 3 rencontres sur les 140 qui ont été contactés
- 2 courriers ont été envoyés au Ministère des solidarités et au Ministère de l'Intérieur. Vis à vis du Ministère de l'Intérieur l'argument serait de dénoncer chez la Cavimac un trouble à l'ordre public dans la mesure où elle ne respecte pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat en fonctionnant sur un mode religieux plutôt que laïc.
- une rencontre est prévue avec JP Delevoye qui est chargé de mener une enquête sur la réforme des retraites
- grands chantiers : réforme des retraites et fusion possible de la Cavimac dans le Régime Général

AG des 17-18 mars 2018

Seront fêtés les 40 ans de l'APRC. Pour cela les régions sont invitées à recueillir des témoignages d'anciens. Francis va prendre contact avec Françoise qui a été à l'origine de notre groupe.

Il y a un débat sur la réforme des statuts à l'APRC qui est passé avec le temps de la défense d'une retraite convenable à la défense des droits. Ce chantier sera mené en 2018 pour présentation à l'AG de 2019.

Renouvellement au sein du CA : 3 mandats arrivent à expiration

Points à remonter à l'AG : problème de l'USM2. Faut-il relancer une campagne d'information auprès de l'épiscopat? Argumenter pour obtenir son extension aux religieux/religieuses? Cette orientation qui pourrait être mise en débat à l'AG sera reprise lors de la rencontre du 17 février.

Gérard Francis et Jean-Marie ont prévu de se rendre à l'AG. Vincent et Jean-Baptiste ne savent pas encore.

Autres points :

Valérie et Gérard ayant perdu leur mot de passe pour accéder au site internet de l'APRC ont constaté un dysfonctionnement lors de la demande d'un nouveau mot de passe. En effet ils n'ont pas reçu de message avec un nouveau mot de passe.

La prochaine rencontre aura lieu le :

Samedi 17 février 2018 à 10h00
au
95 rue de Lille – Roubaix(Metro Charles de Gaulle – Tram Jean Moulin)

(Notes prises par V ANDRE)